



RAPPORT D'ACTIVITES DU MOIS DE JANVIER 2009

Titres phares

- Maintien par le consultant de LAGA auprès du projet PALF (Projet d'appui à l'application de la Loi sur la Faune Sauvage) des contacts avec différents acteurs impliqués dans le processus de mise en application de la loi faunique.
- Pression sur les forces de maintien de l'ordre qui rattrapent l'un des deux trafiquants libérés deux jours plus tôt.
- Réunion avec toutes les éminences du Ministère de l'Economie Forestière : clarification des rôles entre le PALF et le MEF.

Généralités

Poursuite des contacts initiés depuis le lancement du projet avec les personnalités ressources pouvant contribuer de façon efficace et durable au succès du programme de mise en application effective de la loi faunique. Ces rencontres se nouent à deux échelles :

- 1 Politique – rencontre avec les autorités ministérielles, diplomatiques, judiciaires.
- 2 Structurel – poursuite de la construction des départements d'enquête, opération, juridique et dans une certaine mesure communication.

Investigations

- **17 investigations** ont été menées ce mois dans 4 arrondissements de Brazzaville (Ouenze, Mougali, Mfilou, Makelekele).

Opérations

- Suite à la libération au niveau de la gendarmerie, des deux trafiquants interpellés le 30 décembre 2008, il est fortement recommandé de les retrouver (un est retrouvé) et de suivre ce cas avec un intérêt particulier avant d'envisager une nouvelle opération.

Département juridique

- **1 délinquant** se trouve à la maison d'arrêt ce mois dans le département de Brazzaville.
- **9 cas** ont été suivis par le département juridique ce mois : IKAMA, OYANKE, BITSINO, NKASSA, NSTIBA, BABIACA, GUEYE CHEICK, MAKAMBO RICHARD et KIBAMA GUY.
- **7 cas** sont programmés à l'audience ce mois.
- Production de 100 guides juridiques sur la faune sauvage.
- Départ d'un juriste renvoyé pour incompétence et insubordination après avoir été testé pendant 4 mois.

Média

- **1 pièce** médiatique a été produite et publiée dans la presse écrite en français
- Sujet développé sur l'application de la loi faunique : Auguste KIBOKANI insiste sur

la nécessité de protéger la faune sauvage.

Politiques extérieures

- Rencontre avec le responsable du Programme Etat De Droit de l'Union européenne dans l'optique qu'il recommande quelques juristes jeunes, engagés, motivés et surtout compétents.
- Discussion avec l'Avocat du Ministère de l'Economie Forestière dans la perspective de lui rappeler tout le sérieux et la portée du contentieux faunique.
- Rencontre avec l'Avocat Général près la Cour Suprême .Objectif : la remercier de l'implication dont elle a fait montre durant l'année écoulée et lui rappeler qu'en cette nouvelle année ses services seront toujours recherchés et appréciés dans le processus d'imprégnation et d'application de la loi faunique.
- Entretien avec un journaliste, Directeur de la Digital Radio and Télévision (DRTV). Cette rencontre porte sur le bien fondé de diffuser toutes les pièces médiatiques à la radio et à la télévision et surtout en langues locales.

Management

- Habiter du désir d'asseoir et de promouvoir une collaboration franche et avantageuse entre le PALF et le MEF, une assise de clarification des rôles a réuni d'une part les représentants du RALF, de WCS et d'autre part, le gratin de la conservation du MEF entre autre, le DFAP, la CONSEILLERE A LA FAUNE, le CHEF DU BUREAU NATIONAL DE L'ACCORD DE LUSAKA.... Cette réunion devrait déboucher d'ici fin février sur la signature de l'Accord entre le MEF et le PALF.
- Test d'un nouveau volontaire au département juridique.

Finance

Les dépenses de PALF par ligne budgétaire de Janvier 09

Montant FCFA	Ligne budgétaire	Détails	Montant USD
91 800	Investigations	17 investigations dans 4 arrondissements	\$183
	Opérations		
83 250	Juridique	9 affaires suivies et 1 délinquant derrière les barreaux	\$166
3 000	Média	1 pièce médiatique	\$6
	Relations extérieures		
224 200	Management		\$448
	Bureau		
402 250	Dépenses Totales de Janvier 09		\$804